

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

PARAISANT LE

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER - SION

AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 219 08

CHEQUES POSTAUX II C 1748

ABONNEMENTS :

	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR. 6.50	12.-	20.-
ÉTRANGER	FR. 10.50	19.-	34.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCACTION ÉCRITE UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

RÉGIE DES ANNONCES

PUBLICITAS S.A. - SION

AVENUE DE LA GARE

TÉLÉPHONE 212 36

et ses agences en Suisse et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ

ANNONCE 13 cts le mm.

RÉCLAME 30

AVIS MORTUAIRES . . . 30

(Majoration : 20% pour emplacement exigé)

Pas de réclames en première page

Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

L'importance économique de l'épargne

Si l'on considère l'importance économique de l'épargne, aussi bien en période de haute conjoncture qu'à une autre époque, on constate qu'il est particulièrement intéressant d'examiner, d'un peu près, les données relatives aux dépôts d'épargne parues dans la plus récente statistique des banques.

Aujourd'hui, comme hier, les dépôts d'épargne représentent le facteur d'exploitation le plus important des banques. Depuis des années, voire des décennies, on assiste à une augmentation régulière des capitaux d'épargne. Celle-ci a été particulièrement importante à certains moments, notamment en 1953 et 1954. En 1955, également, elle a été sensible, mais inférieure de 58 millions de francs à celle de l'exercice antérieur ce qui résulte, sans doute, du fait que l'épargne a, de plus en plus, tendance à passer du plan individuel au plan collectif.

D'autre part, il ne faut pas oublier que l'accroissement extraordinaire de l'épargne constaté en 1953 et 1954 provenait en partie de « fausses » économies, en ce sens que des sommes importantes « en attente » avaient été placées en livrets d'épargne. Quoi qu'il en soit, et les banques l'ont relevé dans leurs commentaires relatifs à l'exercice 1955, on constate que la population suisse fait toujours preuve d'un sens profond de l'épargne.

En 1955, l'augmentation des dépôts provient pour 392 millions de francs d'un accroissement des versements et pour 253 millions de francs des intérêts. Il apparaît donc que les petits et les moyens épargnants participent dans une très large mesure aux revenus des capitaux investis dans l'économie nationale.

En outre, on constate que sur 5,7 millions de livrets d'épargne, représentant le montant considérable de 11,1 milliards, les petits livrets, c'est-à-dire, ceux dont le montant ne dépasse pas 5.000 francs, représentent les neuf-dixième du total, tandis qu'un dixième seulement est constitué par des carnets d'un montant plus important.

Le produit des livrets d'épargne mérite d'autant plus d'être relevé que l'intérêt bonifié à ces livrets est malheureusement resté sans changement, à un niveau très bas 2,38 pour cent. Tel n'a

pas été le cas pour celui des obligations qui est passé de 2,54 pour cent à 2,94 pour cent du début à la fin de 1955, de même que les intérêts des obligations de caisse qui, selon la moyenne des douze banques cantonales, ont passé, au cours de la même période, de 2,63 pour cent à 2,93 pour cent.

On peut considérer également, bien qu'avec quelques réserves, les versements effectués sur les livrets de dépôts et pour l'acquisition d'obligations de caisse, comme des dépôts d'épargne. Il existe, en Suisse, 6,2 millions de livrets d'épargne, de dépôts et de versements, avec un total général de 12,6 milliards de francs. La répartition de cette épargne entre cantons donne une image frappante de l'importance que revêt l'épargne dans toutes les parties du pays. Si l'on ajoute à ces montants, celui correspondant aux obligations de caisse, soit 5,8 milliards, on obtient un total de capitaux d'épargne de 18,5 milliards en augmentation de 978 millions par rapport à l'an précédent. Si ce montant est légèrement inférieur à celui enregistré au cours des années 1952 à 1954, il est cependant plus élevé qu'il ne l'était durant les autres exercices.

Cette constitution régulière d'épargne sous forme de remises aux banques de capitaux individuels a lieu sur l'ensemble du territoire suisse et, si l'on tient compte encore du fait que les emprunts obligataires des banques ont augmenté de 31 millions et que les emprunts sur lettres de gage se sont accrus de 259 millions, on ne peut qu'être impressionné de l'importance que représente l'épargne comme forme de placement de la fortune nationale. Si l'on y ajoute encore l'épargne collective, on peut en déduire que la population suisse continue à manifester une confiance inébranlable dans la stabilité et dans la valeur de l'épargne.

De ces observations que peut-on conclure ? La statistique des banques reflète d'une manière très instructive l'évolution économique du pays. Elle fournit notamment une image très intéressante de l'accroissement du bien-être de milieux étendus de la population. Pour que ce résultat ne soit pas éphémère, la responsabilité de ceux auxquels est confiée sur le plan privé et public, la gestion de l'économie nationale, les syndicats y compris, est

Les tâches des Nations Unies



Les experts des Nations Unies doivent pouvoir mener à bien les tâches les plus diverses: escalader les pics de l'Himalaya pour y faire des études géologiques, lancer des campagnes pour répandre la consommation du poisson, parcourir la jungle pendant des mois pour évaluer les ressources forestières du bassin de l'Amazonie, visiter les tribus de chasseurs d'éléphants pour les inciter à former des coopératives pour l'utilisation de ces bêtes de somme, faire des expériences sur la façon de provoquer artificiellement des chutes de pluie... Ci-dessus, un spécialiste de l'élevage du bétail (envoyé au Honduras par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, à la demande du gouvernement de ce pays) aide un paysan à attraper un veau.

La plus grande ville du monde

(PAR SA SUPERFICIE)

DONNE BIEN DES SOUCIS POLITIQUES A LA SUEDE

(De notre correspondant particulier)

Savez-vous que Kirouna peut prétendre au titre envié de « la plus grande ville du monde » ? Non point qu'elle égalât New-York, Londres ou Paris par sa population, mais sa superficie gigantesque justifie le nom dont ses habitants l'ont baptisée.

La ville minière de Kirouna est située dans la toundra à 200 kilomètres au nord du cercle polaire, et elle s'étend sur 26.000 km², bien qu'elle ne compte que 20.000 habitants.

Eloignés parfois de 50 km, tous se considèrent cependant comme des habitants de Kirouna. Avec quelque raison, semble-t-il, puisqu'il n'y a autour d'eux que de vastes solitudes glacées et, en été, le sol rocailleux semé de quelques mousses et lichens de la Laponie.

UN SOUS-SOL QUI VAUT DE L'OR !

Kirouna est une cité nouvelle venue qui pèse lourd dans la balance économique de la Suède. Le terrain accidenté qui entoure cette ville-champignon est une véritable montagne de fer : on évalue la réserve à deux milliards de tonnes de minerai.

Sur la base de 10 millions de tonnes extraites par an, c'est une exploitation qui peut compter sur deux cents ans au moins d'existence.

Jusqu'à maintenant, on a pu travailler à ciel ouvert, mais on s'attaque depuis peu au filon souterrain.

Le minerai de fer de Kirouna est de haute qualité, et très demandé dans le monde. Aussi le travail ne cesse-t-il jamais à la mine, même par la nuit arctique, même sous les tempêtes de neige. Il fait parfois 30 degrés au-dessous de zéro, mais de grandes lampes à arc assurent le réchauffement des couches de neige, hautes de plusieurs mètres.

C'est le célèbre port de Narvick qui assure l'exportation du minerai de fer : 80 % du minerai de fer suédois passe par ce port qui appartient à la Norvège.

LES MINEURS LES MEUX PAYÉS DU MONDE

Kirouna donne actuellement de gros soucis à la Suède, dont la position de neutralité internationale est bien connue : bien que les ouvriers mineurs comptent parmi les mieux payés dans ce pays où le niveau de vie est élevé, ils appartiennent cependant pour la plupart au parti communiste. Les spécialistes attribuent cette affiliation à l'infiltration d'éléments d'agitation envoyés à Kirouna en raison de l'importance stratégique de la ville ; également à la dureté du climat, la nuit polaire dure quatre mois par an, ce qui rend irritabile et prompt à la revendication. Il faut ajouter que les ouvriers ne sont pas tous suédois d'origine, et que la plupart viennent de tous les pays du monde.

AS.

Les policiers bernois reçoivent une instruction de grenadiers



Les tragiques événements dont nous avons été les témoins ont souligné l'importance de la police, dont les devoirs ne se limitent pas à dresser des contraventions. Les commandants de la police bernoise ont reconnu le rôle que les forces de police peuvent jouer dans la défense de la patrie et les policiers bernois ont suivi un cours d'instruction de grenadiers, afin d'être à la hauteur de n'importe quelles circonstances. A gauche, un lance-flammes manié par un policier ; à droite, un « Super-Cocktail-Molotov » fabriqué d'un bidon de pétrole avec une grenade comme détonateur.

★ EN PASSANT

La course

Il y a, dans un film qui vient de passer sur les écrans de Suisse romande, une réplique d'une étonnante et douloureuse exactitude : « Les hommes travaillent si dur pour vivre — dit le héros — qu'ils oublient de vivre. Comme c'est vrai !

Les gens d'aujourd'hui — les gens des villes, surtout — se sont créés tant d'obligations qu'ils sont devenus des esclaves conscients et résignés. On a la radio, le téléphone, une auto, ce qui est fort agréable. Mais il faut les payer, — donc, travailler plus...; donc, ne pas perdre de temps. Vite, il faut aller vite. Toujours plus vite.

Où sont les heures d'antan où l'on gaspillait allègrement son temps en plaisirs familiers ? Une flânerie au bord du lac, les gaudrioles qu'on raconte entre amis, autour d'une bouteille de vin blanc, dans un petit café au plafond bas, le livre qu'on lit, le soir, au coin d'un feu de bois, les promenades dans l'automne déjà froid, avec son chien sur les talons.

Mais, nous en sommes là; il faut courir sans cesse. A droite, à gauche, plus loin ! Pourquoi ? On ne sait pas très bien. Parce que nous sommes tributaires de certaines choses, parce que tout le monde le fait et qu'il faut faire comme tout le monde.

Et, certain jour, on se regarde — éfrayé — dans un miroir : « Mon pauvre vieux ! Déjà des rides...; déjà des cheveux blancs ! Et tu n'as rien vu, rien senti, rien compris ! Tu as oublié de vivre !... »

On sait qu'on devrait s'arrêter, regarder autour de soi, se hâter d'emplir ses yeux de visions, sa poitrine d'air frais, son cerveau de rêves. Mais non... ! On continue. On reprend la course.

Drôles de gens que nous sommes.

L'Ami Jean

Les principaux acteurs du procès Wilma Montesi



C'est à Venise que va s'ouvrir prochainement le procès de la fameuse affaire Montesi, qui fit scandale dans toute l'Italie. Le procès se tiendra dans la grande salle des « Fabbriche Nuove », où eut lieu, en 1910, le sensationnel procès de la comtesse Tarnowska. On se souvient que le cadavre de Wilma Montesi fut trouvé sur une plage aux environs de Rome. Parmi les 14 accusés se trouvent Piero Piccioni, fils de l'ancien ministre des affaires étrangères accusé du meurtre par négligence ; le faux marquis Ugo Montagna et l'ex-chef de police de Rome, Saverio Polito, qui enterra l'affaire. Notre photo montre en haut : à gauche Wilma Montesi, à droite Polito ; en bas, à gauche Piccioni, à droite Montagna.

DEDICACE

Dans le salon de Mme Lucie Faure, on évoquait, l'autre jour le dernier ouvrage d'un auteur à la mode.

— Savez-vous, dit un critique, qu'il a dédié son livre à sa femme ?

— Elle l'a inspiré, peut-être ?

— Non, mais il reconnaît qu'il n'aurait jamais pu l'écrire sans son absence.

H.v.L.

CHRONIQUE SPORTIVE

HOCKEY SUR GLACE

Grâce à Bob Popick

Sion - Saas-Fée 4-3

On attendait avec une certaine impatience l'entrée en scène du nouvel entraîneur du H.C. Sion, Bob Popick, remplaçant le Canadien Gélinas blessé lundi soir à Anvers. Eh bien, l'on a été comblé au-dessus de toutes espérances, Popick faisant une partie sensationnelle qui a permis au H.C. Sion de battre les coriaces joueurs de Saas-Fée.

H.C. Sion : Zufferey (Moren) ; Bob Popick, Schröter, Blaser ; Debons, Pralong, Rossier ; Taugwalder, Romailier, Ducrey.

H.C. Saas-Fée : Andenmatten ; Supersaxo U., Bumann C. ; Bumann B. ; Imseng E., Imseng A., Bumann J. ; Supersaxo W., Bumann Jo., Imseng Adalbert.

Patinoire de Sion en parfait état. Temps splendide. 1.200 spectateurs. Arbitrage très sévère de M. Frei, de Zurich, et assez faible de M. Défago, de Champéry.

UN BEAU MATCH

Cette rencontre a vivement enthousiasmé le nombreux public séduois. Il y eut de nombreux renversements de situation et jusqu'à la fin les deux formations se sont montrées dangereuses.

Pour la première fois, le HC Sion nous a présenté un hockey spectaculaire basé sur un jeu en profondeur qui bien souvent a été d'excellente facture. Sans cesse à l'attaque nos hommes ont mérité de triompher, mais Saas-Fée a eu en fin de partie un rush final sensationnel.

Au début de la rencontre les deux formations s'observent et à la 3e minute, profitant d'une erreur de la défense locale, Imseng E. ouvre le score de très belle façon. Les Séduois se reprennent rapidement, mais le Canadien Popick ne donne pas à fond se contentant d'observer l'équipe adverse, et aussi ses camarades de jeu, qu'il voit pratiquement pour la première fois sur la patinoire. Cependant les locaux se font de plus en plus pressants et Saas-Fée doit se défendre avec les moyens du bord, comme l'on dit. A la 6e minute Popick est fauché et Saas-Fée joue à 5, puis quelques instants plus tard sur faute de U. Supersaxo, les visiteurs sont réduits à 4 hommes contre 6 Séduois. Cependant c'est au tour de Ducrey d'être expulsé, mais quelques instants plus tard U. Supersaxo le rejoint sur le banc des pénalités. Le jeu est très ouvert de part et d'autre mais les gardiens sont en excellente forme si bien que le score reste inchangé.

POPICK SENSATIONNEL !

Dès la reprise les Séduois se ruent à l'attaque. Popick est à la base de tous les mouvements des locaux et fait une splendide démonstration. Malheureusement les hommes de la capitale sont imprécis, si bien que le score reste encore de longues minutes inchangé. A la 4e minute sur contre-attaque de Saas-Fée, Zufferey reçoit le puck en pleine figure et doit être évacué avec l'arcade sourcilière fendue. C'est une grande malchance pour le si sympathique Zufferey qui avait jusqu'alors fourni une partie sans reproche.

Pour remplacer Zufferey, le toujours dévoué Pierrat Moren se change, alors que le match est suspendu durant environ 15

minutes. Moren est longuement applaudi lors de son entrée sur la patinoire, ce qui le met immédiatement en confiance. La partie reprend et Popick crée bientôt deux occasions sensationnelles de scorer, mais Rossier, dans un mauvais jour, ne peut conclure. Finalement un nouveau centre de Popick crée une situation délicate devant les buts de Saas, Pralong tire sur le poteau, le palet revient en jeu et Debons marque un but longuement applaudi.

A la 11e minute Pralong est expulsé bien sévèrement. Saas-Fée fournit un grand effort, mais alors que les Séduois sont inférieurs en nombre, Popick s'empare du puck, dribble toute l'équipe adverse et marque un but véritablement sensationnel.

Au début du troisième tiers, Popick s'empare à nouveau du puck, dribble à nouveau toute la formation montagnarde, Andenmatten y compris, et glisse finalement le puck à Ducrey qui le pousse dans la cage vide. Les Séduois sont déchainés et Saas-Fée n'en a même pas large. Cependant, sur contre-attaques, Moren effectue trois splendides parades. Les minutes passent et le jeu est très agréable à suivre. A la 12e minute, Popick lance en profondeur Rossier, qui ouvre sur Pralong lequel signe d'une façon impeccable le 4e but pour la formation locale.

SAAS-FEE DECHAINE

Il reste encore trois minutes de jeu et le match semble joué et bien joué, mais c'est sans compter, (et pourtant nous l'avions prévu dans notre article de vendredi) sur la volonté de Saas-Fée. En moins d'une minute, les montagnards scorent deux fois de belle façon. Les Séduois cependant se reprennent bien et remportent une très belle victoire.

La réaction de Saas-Fée en fin de partie a été très belle et très spectaculaire.

En bref, un très joli match.

MARDI SOIR : CRANS

Le choc de mardi soir sera très important pour les deux formations car il décidera en effet de la 3e place du classement.

L'équipe de Crans est un club qui produit un excellent hockey et qui, par conséquent, est très spectaculaire.

Les meilleurs éléments montagnards sont le Canadien Key et le joueur local, O. Barras, sportif accompli, puisque ce sympathique hockeyeur est encore champion d'Europe de golf.

La rencontre sera donc très intéressante et si les Séduois conduits par le prestigieux Popick peuvent développer normalement leur jeu, ils pourraient causer une surprise, Crans partant sur le papier bien entendu, comme favori.

Début de la rencontre, 20 h. 30.

P. A.

Sion II - Viège II 4-6

Match disputé après Sion-Saas. 700 spectateurs. Mauvais arbitrage de M. Défago de Champéry.

HC Sion II : Ferrero ; Bornet, Debons ; Jordan, Revaz ; Zermatten I, Imesch, Zermatten II ; Dayer, Jordan II, Michellod.

Cette partie a aussi été très intéressante à suivre et les Séduois malgré leur défaite n'ont pas démerité.

Viège attaqua dès le début et put ouvrir le score. Mais Sion par Michellod égalisa avant la fin du premier tiers.

Au deuxième tiers, Imesch scora pour l'équipe locale, mais Viège égalisa et reprit l'avantage à la marque. Les Séduois eurent une très bonne réaction et par Zermatten et Dayer renversèrent la situation à leur avantage.

Cependant, mieux préparés et en meilleure condition physique Viège finalement parvint à s'imposer et à remporter une victoire que les locaux auraient pu s'approprier s'ils avaient été plus attentifs, en défense surtout.

Mais le résultat en somme compte peu, car les jeunes joueurs séduois sont encore des novices. On peut cependant se montrer satisfait des progrès qu'ils ont réalisés ces derniers temps.

P. A.

MARDI SOIR :

Popick - Crans

Si nous titrons ainsi ce billet, c'est bien parce que cela correspond à la réalité.

En effet, sans leur nouvel entraîneur le H. C. Sion serait indubitablement battu par le H. C. Crans, champion valaisan de Série A (ancienne Ire ligue) la saison dernière.

Mais Popick a fait une si grande impression contre Saas-Fée, que le H. C. Sion a été du même coup transformé.

A Crans les Séduois, entraînés alors par un Blackmann en grande forme avaient triomphé (3-0).

Est-ce à dire qu'ils renouvelleront leur exploit ? C'est nullement impossible, encore que Crans, sur le papier tout le moins, soit favori.

Le duel que se livreront les deux Canadiens Popick et Key (entraîneur de Crans) sera d'autre part sensationnel.

Popick, qui est étudiant à l'Université d'Anvers, saura-t-il mener le H. C. à la victoire ?

On le saura mardi soir dès 20 h. 30.

CE SOIR, A LA PATINOIRE

Les vétérans en action

Tous les fervents du hockey sur glace se retrouveront ce soir, à 19 h. 30, autour du rink de la patinoire de Sion, pour voir en action les anciennes vedettes du H.C. Sion face aux valeureux vétérans de Sierre.

Du côté séduois, nous verrons : Andréoli dans les buts, le sympathique arbitre de ligue nationale, et les anciennes gloires Manini, Schroeter, Coudray, Antonioli, Favre, etc. On dit grand bien de notre formation qui s'est entraînée fermement sous les ordres sévères de Blackmann.

Les Sierrois ne viennent pas en promenade à Sion et l'on s'attend à un derby acharné et passionné. Les Séduois mettront tout leur poids dans cette rencontre. Ne dit-on pas, en effet, que la première ligne d'attaque pèse à elle seule 300 kg ? Il y aura donc du beau sport.

Em.

Les rencontres internationales

A Kaufbeuren : Allemagne B - Suisse B 6-2 (3-0, 2-2, 1-0).

A Bolzano : Suisse A bat Italie A 2-1 (0-0, 1-1, 1-0).

Dimanche, à Oberstdorf, la sélection de Suisse B a pris une belle revanche de sa défaite de la veille à Kaufbeuren contre l'Allemagne B en l'emportant par 8 à 3 (2-2, 2-0, 4-1).

LIGUE NATIONALE A

Aucun match ne s'est disputé.

LIGUE NATIONALE B

Mercredi : Servette-Montana 4-0.

Jeudi : Lausanne-Montana 14-0.

Dimanche : Aucun match.

PREMIERE LIGUE

Résultats du 20 janvier :

Rarogne - Sierre 0-7 ; Sion - Saas-Fée 4-3 ; Zermatt - Crans 10-4.

Sierre et Zermatt sont vraiment les meilleures équipes du groupe et leur choc de samedi prochain à Sierre, vaudra le déplacement.

Quant à Sion, il cause une jolie surprise en battant Saas-Fée, ce qui lui permet d'occuper la 3e place du classement.

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

Dimanche prochain, le championnat doit être terminé.

Mardi : Sion-Crans.

Jeudi : Sierre-Sion, Rarogne-Saas-Fée.

Samedi : Sierre-Zermatt.

Dimanche : Zermatt-Sion, Crans-Saas-Fée.

A fixer : Crans - Zermatt (renvoyé le 6 janvier).

Martigny - Bâle 5-8

(0-1 - 1-4 - 4-3)

Profitant de la pose qu'imposaient en Ligues nationales les rencontres de nos équipes nationales, le H. C. Bâle faisait une visite aux clubs valaisans. Ainsi après avoir battu Viège par 8-4, il affrontait Martigny devant 1500 spectateurs.

Bâle : Brenner ; Barr, Hofer ; Bianchi, Grob ; Nebel, Glugmann, Hausmann ; Jenny, Thommen, Stingelin, Heller.

Martigny : Seiler ; Abbet, Giroud, H. Pilet ; Bongard, Beach, Mudry ; Borella, Saudan, Revaz.

Martigny joue sans Lulu Giroud qui est spectateur et sans Gérard Pilet qui a fait le déplacement à Bolzano comme remplaçant.

Le match est très rapide dès le début. Bâle y est pour beaucoup par l'excellent patinage de ses joueurs. Un homme se met aussitôt en évidence chez les Bâlois : c'est le canadien Ron Barr par ses shoots d'une puissance exceptionnelle. Ses tirs viennent frapper la bande avec fracas. A la 3e minute le tir du canadien est bien placé mais Seiler peut dégager. Puis c'est Beach qui prenant exemple sur son compatriote tire

AUTO-ECOLE

Garage de Tourbillon SION

Théorie : Fr. 3.50 à l'heure

avec force vers la cage de Brenner. Mais le gardien bâlois peut retenir le puck contre sa poitrine. Grob est expulsé à la sixième minute mais rien ne se passe pendant qu'il purge sa peine. Bâle domine légèrement mais Martigny se défend bien. Il faut attendre la 12e min. pour voir Thommen ouvrir le score en battant Seiler d'un tir de la ligne bleue. Le score ne changera pas pendant ce tiers malgré les dangereuses attaques des Bâlois.

Le deuxième tiers s'annonce palpitant et dès l'engagement Bâle se fait pressant. Il accule Martigny dans son camp de défense et organise le power-play. La domination bâloise est très nette et les Valaisans ont de la peine à s'emparer du puck. Pendant cinq minutes la défense d'Octodure tient bon, mais finalement Gluzmann peut glisser le puck dans la cage de Seiler (6e min.). A peine l'engagement fait que Baar sur une passe de Thommen marque un troisième but ; 2 min. plus tard, Nebel porte le score à 4-0. A la 15e min. Seiler repousse plusieurs tirs mais finalement le puck frappe contre sa canne, lui passe par dessus et entre dans la cage. Martigny quoique mené par 5 à 0, attaque et peut enfin desserrer l'étreinte bâloise.

On assiste à de jolies descentes de Martigny et l'une d'elles est clôturée par un but de Revaz sur passe de Borella (17e min.). Le dernier tiers sera semblable au premier par sa rapidité mais Martigny dominera légèrement. Après un but de Stingeling sur un renvoi de la défense (2e min.), Revaz marque pour Martigny (3e min.). Puis Gluzmann est exclu pour 2 minutes (4e min.). Malgré son absence, Bâle marque à nouveau par Stingeling. Quelques secondes avant la rentrée de Gluzmann, Beach réduit l'écart sur une passe de Mudry. Une minute plus tard c'est Borella qui bat Brenner. Beach réussit un nouveau but à la 16e min. et réduit le score à 7-5. A la 18e min. Abbet et Bianchi sont expulsés pour accrochage et dans la même minute Stingeling marque son 3e but.

Martigny a fait contre Bâle un joli match et est prêt pour affronter cette semaine Servette et Viège chez eux.

G. R.

Pour Zermatt-Sion

Sion fera son déplacement à Zermatt le dimanche 27 janvier.

Les personnes qui désirent accompagner le HC Sion à Zermatt voudront bien s'inscrire jusqu'au samedi 26 à midi, en versant le montant de Fr. 15.— par personne, auprès de M. Gustave Membrez, Caisse d'Épargne du Valais, Sion. (départ Sion : 8 h. 37).

NOS CLASSEMENTS

Ligue nationale B

	J.	G.	N.	P.	B.	Pts
1. Lausanne	5	4	—	1	68-19	8
2. Servette	5	3	—	2	17-25	6
3. Viège	4	2	—	2	14-14	4
4. Martigny	4	2	—	2	24-39	4
5. Montana	4	—	—	4	6-32	—

Première ligue

	J.	G.	N.	P.	B.	Pts
1. Sierre	8	7	—	1	37-13	14
2. Zermatt	7	6	—	1	35-14	12
3. Sion	7	3	1	3	15-18	7
4. Crans	7	3	—	4	20-31	6
5. Saas-Fée	8	2	1	5	20-31	5
6. Rarogne	9	—	2	7	13-40	2

— Quoi ! on vous a dit cela ? s'écria la vieille femme.

— Oui.

— Votre parrain ?

— Oui. Mais je ne sais pas où se trouve la tombe de ma mère, sur laquelle je veux aller prier aujourd'hui. Voulez-vous être assez bonne pour venir avec moi ?

— Je suis bien surprise, dit la marraine ; mais je n'ai rien à dire. Je vais aller avec vous au cimetière.

Dix minutes plus tard, elles entraient au cimetière. Blanche était vivement émue. Toute tremblante, elle s'appuyait sur les bras de la paysanne. Celle-ci s'arrêta, fit le signe de la croix et dit :

— Nous sommes arrivées ; c'est là.

Elles étaient en présence d'une tombe en granit des Vosges veiné de rose et de bleu, poli et luisant comme une pierre de marbre. Sur la tombe, il y avait des fleurs et des couronnes, les unes fanées, les autres fraîches encore.

— Sans que je le sache, dit la vieille femme, Rouvenat a dû charger quelqu'un de renouveler souvent les fleurs sur la tombe de Geneviève.

EMILE RICHEBOURG

LA FILLE MAUDITE

Cette couronne et ce bouquet n'étaient pas là dimanche.

La jeune fille s'était mise à genoux et priait de toute son âme, la tête inclinée, les mains jointes.

A sa mère, elle demanda de veiller sur elle ; à Dieu, elle demanda de prendre en pitié son malheureux père et de lui accorder le pardon.

Pendant ce temps, la marraine avait écarté les fleurs et les couronnes qui cachaient l'inscription gravée sur la pierre. Blanche put lire :

GI-GIT

LE CORPS DE GENEVIEVE RENAUD

PAUVRE FEMME !

PAUVRE MERE !

PRIEZ POUR ELLE.

Un sanglot s'échappa de sa poitrine. Elle se baissa et ses lèvres touchèrent le granit. Elle resta ainsi longtemps prosternée, mouillant la pierre de ses larmes.

— Venez, ma chérie, lui dit sa marraine.

Elle lui prit le bras et l'aïda à se relever.

— Maintenant que vous savez où repose votre mère, nous reviendrons près d'elle.

— Oh ! oui, souvent, murmura la jeune fille.

Elle passa son bras sous celui de sa marraine et elles sortirent du cimetière.

— J'ai encore quelques chose à vous demander, fit Blanche.

— Dites, ma mignonne, dites.

— Je voudrais voir la maison où je suis née, où ma pauvre mère est morte.

La vieille femme secoua la tête.

— Elle n'existe plus, dit-elle ; on l'a abandonnée, les murs se sont dégradés, et comme on ne jugea pas à propos de lui faire des réparations, un jour le toit s'est effondré ; puis, quelque temps après, les murs sont tombés d'eux-mêmes. La maison où vous êtes née, où Geneviève est morte, n'est plus qu'un monceau de pierres entassées, une ruine.

Blanche poussa un soupir.

— Je verrai la ruine, dit-elle.

Elles prirent un sentier entre deux haies qui tourne autour du village, en suivant les jardins, et se trouvèrent au bout d'un quart d'heure devant la mesure.

Blanche en fit le tour et regarda tristement ce qui restait des murs et des fenêtres. Elle eut un sourd gémissement et sa tête tomba sur son sein.

— Voilà le passé, murmura-t-elle, où est l'avenir ?

Une voix, lui répondit :

— Espère !...

Elle tressaillit et regarda autour d'elle avec effroi, comme si un fantôme allait se dresser au milieu des décombres. Elle ne vit rien que les pierres noircies par la pluie, et la mesure désolée.

Cependant, le mot « espère » avait été prononcé. Mais ce pouvait être un nouvel effet d'hallucination. Elle le crut. N'importe, ce mot venait de jaillir comme une clarté soudaine ; tous bas, elle répondit :

— J'espère.

Elle jeta un dernier regard sur la ruine et s'empressa de rejoindre sa marraine, qui l'attendait à quelque distance.

— Je demanderai à mon parrain de faire rebâtir la maison de mère, lui dit-elle.

— Il le fera, répondit la paysanne.

Elles rentrèrent dans le sentier et s'éloignèrent rapidement.

Alors, la tête de Mardoche s'encadra dans la fenêtre près de laquelle Blanche s'était arrêtée. Un sourire s'épanouissait sur ses lèvres. Il mit ses doigts sur sa bouche et envoya un baiser à la jeune fille, dont il voyait encore la tête à travers les branches.

La jeune fille était rentrée depuis une heure, lorsque Rouvenat revint de son voyage. Après avoir causé un instant avec son maître, il entra dans la chambre de Blanche.

— Lorsque je suis parti ce matin, tu dormais encore, lui dit-il, me voilà revenu et je viens t'embrasser.

Elle se jeta à son cou.

(à suivre)

DEMANDEZ PLUTÔT UN



VOTRE APERITIF

DUBUIS DISTILLERIE SION

LES SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Avis aux sportifs de Grône et des environs

Les Amateurs du Hockey sur Glace et Amis supporters du Hockey-Club de Viège désirent accompagner cette équipe valaisanne au Grand Choc Romand de cette semaine qui aura lieu jeudi soir, 24 janvier 1957 à 20 h. 15 à la patinoire de Montchoisi à Lausanne entre le Hockey-Club Lausanne I et l'équipe valaisanne No 1 Viège, le Festival Fyfe de dimanche passé, sont priés de se renseigner et de s'inscrire jusqu'à lundi soir 21 janvier au plus tard auprès de M. Maye Maurice, supporter du H.C. de Viège, à Grône.

Donc chers amis sportifs de Grône et des environs, n'oubliez pas cette date du 24 janvier 1957, qu'on se le dise et merci.

PATINAGE

Dimanche à Sion grand gala de patinage

Annie Creux, Rudy Lang, les grands artistes de la Revue Internationale de glace Fred Penen's, vedettes de la Télévision européenne, seront présents dimanche prochain à Sion au grand gala de patinage artistique organisé par le club des patineurs de Sion.

D'autres vedettes sont encore annoncées.

SKI

A Daviaz : surprise

Le Ski-Club Daviaz, qui depuis des années fait de louables efforts en faveur du développement du ski, a organisé dimanche son concours annuel, qui remporta un franc succès. La course de fond sur 15 km. nous apporta une surprise, puisque Paul Martenet, de Morgins, qui est déjà un vétéran, est parvenu à battre tous les seniors I. Roger Solioz, de Morgins, remporta le slalom géant, faisant preuve d'une belle technique. Voici les principaux résultats :

Fond juniors (8 km.) : 1. Efreim Dave, Vérossaz, 35'28 ; 2. Marcel Mariaud ; 3. Gilbert Biolley.

Seniors I (15 km.) : 1. Paul Martenet, Morgins, 57'17 ; 2. Alexis Jordan, Daviaz, 58'54 ; 3. Gilbert Jordan, Daviaz ; 4. Gaston Jordan, Daviaz.

Slalom géant - Juniors : 1. Claude Bovier, Vex, 1'28"7.

Seniors : 1. Roger Solioz, Morgins, 1'03"3 ; 2. Bernhard Carrupt, Champex, et M. Michelloud, etc.

23e Championnats Valaisans de ski combiné alpin

Pour cause de manque de neige, l'AVCS et le Comité d'organisation étaient obligés de renvoyer les 23es Championnats de Ski Combiné Alpin au 25, 26 et le 27 janvier 1957. Les inscriptions faites seront maintenues. Des nouvelles inscriptions peuvent se faire jusqu'au 18 janvier 1957 au plus tard.

Le Comité d'Organisation par A. Zenhäusern

La IIe Journée cantonale des gymnastes-skieurs se déroulera le 3 février 1957 à La Luy-s-Saxon

On se souvient du magnifique succès obtenu l'an dernier à Verrierin par la première journée des gymnastes-skieurs. Cette année, il appartient à la Section de Saxon d'organiser cette sympathique réunion à La Luy, le coin rêvé des skieurs.

Malgré le peu de neige, le cours pour les instructeurs a déjà obtenu un beau succès puisqu'il y eut 30 participants sous les ordres de MM. Muller (Sierre) et Viotti (Viège). M. Alfred Siggen assurant la direction technique. A cette occasion, il a été donné connaissance du programme prévu pour le dimanche 3 février 1956 :

5 h. 57 et 7 h. 45, arrivées des gymnastes du Haut-Valais ; 6 h. 55 et 8 h. 03, arrivées des gymnastes du Bas-Valais ; 8 h. messe à Saxon, puis départ des cars ; 9 h. 30 départ du slalom géant ; 11 h. 30 dinner (1ère série) ; 13 h. diner (2e série) ; 14 h. course de relais ; 18 h. distribution des prix et grand bal au Casino.

Tout est actuellement mis en œuvre pour assurer la meilleure réussite à cette journée.

FOOTBALL

Programme du F.C. Sion

3 février : Yverdon-Sion ; 10 février : Lausanne-Sport-Sion ; 17 février : demi-finales de la Coupe valaisanne ; 24 février : Locarno-Sion ; 3 mars : La Tour-Sion (début du 2e tour).

Chronique d'ARDON

Cours et exposition de puériculture

La section d'Ardon de Pro Juventute organise un cours de puériculture du 4 au 13 février, tous les soirs à 20 heures. Placé sous la direction de Mlle Schlaeppli, infirmière d'hygiène maternelle et infantile, ce cours traitera de toutes les questions ayant trait à l'hygiène, à l'éducation physique et à l'alimentation des nouveau-nés et des nourrissons. Documentation et conseils seront donnés aux jeunes mamans. Sur demande, l'infirmière se rendra à domicile visiter gratuitement les enfants. Dans le cadre de cette dizaine de puériculture, une exposition sera ouverte le samedi 9 et le dimanche 10, de 14 à 18 heures dans les locaux de l'Ecole ménagère. Aucune entrée ne sera perçue pour visiter l'exposition. Les inscriptions pour le cours doivent être adressées au greffe communal. Une finance de huit francs sera demandée pour chaque inscription.

Un semblable cours organisé il y a deux ans, avait été agréablement accueilli ; nul doute que celui de cette année connaîtra une nombreuse participation et sera profitable à ceux et celles qui le suivront.

Les forces motrices de la Lizerne

Les travaux préliminaires entrepris depuis trois ans sur les possibilités d'utilisation des forces naturelles de la vallée semblent avoir abouti. Le syndicat d'étude de l'aménagement hydro-électrique de la Lizerne met actuellement en soumission la pose d'une ligne électrique qui desservira les chantiers du Liapay. Le tracé de cette dernière part de la centrale d'Ardon, suit la rive droite par Isière, Montôt, l'Airett, la Grand-Jeur, sur la commune d'Ardon, Silvaplana et Mottellon sur Vétroz, passe sur la rive gauche par Courtenaz et se termine au Liapay sur le territoire cantonsan. Les travaux d'aménagement du chantier débiteront vraisemblablement en même temps que la construction de cette ligne.

Ainsi, de la même manière que pour amener l'eau potable dans les villages, les trois communes se donnent la main afin de permettre la réalisation d'un projet qui contribuera à la mise en valeur de la sauvage vallée de la Lizerne.

Sans lumière

Jeudi soir dernier, le village a été privé de courant électrique dès 18 heures, pendant environ trois quarts d'heure, puis de nouveau, mais durant un laps de temps plus court, à 20 heures et à 22 heures. Ces pannes sont dues à des perturbations sur le réseau de l'usine de la Lonza, qui se sont également faites sentir dans plusieurs localités.

Accident de luge

Lugeant sur le chemin de la montagne, la petite Monique Bertholet, de Luc, s'est profondément ouvert un genou. Six agrafes ont été nécessaires pour fermer la blessure qui immobilise la fillette pour quelques jours.

Chronique de SION

C'était Noël !

On nous écrit :

Maman ! Est-ce bientôt deux heures ? Que de questions ont dû répondre à cette question en ce jour du 23 décembre. Eh oui ! Les enfants attendaient avec impatience leur Noël à l'Hôtel de la Paix, qu'organise chaque année le syndicat chrétien.

Parents et enfants affluaient en ce dimanche de décembre, dans la grande salle, qui devenait trop petite, pour accueillir cette grande famille.

Le sapin brillait, les disques de Noël chantaient, l'ambiance était créée. Puis ce furent nos tout petits qui défilèrent pour des chants, poésies et morceaux de musique, sous l'œil paternel de M. Savioz, toujours prêt à tirer d'embarras ces petits poètes en herbe, au bord des larmes.

Mais voilà qu'une cloche sonne et Saint-Nicolas, un peu courbé par les fatigues et les années, entre triomphalement parmi ces petits, qui écoutent sagement les paroles qui leur viennent du ciel. Puis c'est la distribution des paquets, c'est l'impatience de découvrir la surprise qui y est cachée ; c'est la joie ; c'est le bonheur qui se lit dans les yeux de nos petits, qui disent merci à nos organisateurs. Oui, merci, et à l'année prochaine.

Une maman contente.

Liste complémentaire des tractanda du Grand Conseil

DE LA SESSION DE FÉVRIER 1957 (PROROGÉE DE NOVEMBRE 1956)

Projet de décret concernant l'augmentation du capital de dotation de la Banque cantonale du Valais ;

Projet de décret fixant le nombre des députés à élire par chaque district pour la législature 1957-1961 ;

Projet de décret concernant une aide en faveur des propriétaires de vignes, de fraisières et de cultures fruitières victimes du gel de février 1956 ;

Projet de décret concernant l'octroi d'une subvention en faveur de l'établissement d'une installation d'eau potable et d'hydraulique pour la commune de Grengiols ;

Projet de décret concernant la correction de la route cantonale St-Gingolph-Brigue, entre le pont sur la Viège et la bifurcation de l'avenue de la Gare à Viège ;

Projet de décret concernant la correction du chemin muletier Loècheles-Bains - col de la Gemmi - frontière bernoise, à Loèche-les-Bains ;

Projet de décret concernant le renforcement du pont sur le Rhône, de la route communale Viège - Baltschieder sur le territoire des communes de Viège et de Baltschieder.

Le président du Conseil d'Etat :

M. Lampert.

Le chancelier d'Etat :

M. Roten.

Il ne veut pas quitter le Valais

Expulsé de Suisse, le sieur Elie P., de nationalité française, repris de justice notoire, avait été conduit à la frontière au cours de la semaine passée sous escorte de la police valaisanne. Cet individu a trouvé le moyen de revenir dans notre canton et a été arrêté à Saint-Maurice où il errait sans moyen d'existence.

Chronique de MARTIGNY

Services administratifs de la commune de Martigny-Ville pour la période 1957-1960

Administration générale : Marc Morand, président.

Commission des finances : M. Marc Morand ; MM. Denis Puipe, Eloi Cretton, André Girard.

Services industriels (scindés en 2 sous-commissions) : Eau et gaz : M. Marcel Fillicz ; MM. Marc Morand, Jules Favre. Electricité : M. Marc Morand ; MM. Pierre Closuit, Georges Roduit.

Commission de la Bourgeoisie : M. Marc Morand ; MM. Pierre Closuit, Eloi Cretton, Jules Favre, André Girard.

Tribunal de police : M. André Girard ; MM. Eloi Cretton, Marcel Fillicz. Deux suppléants : MM. Marc Morand, Georges Roduit.

Commission de l'Édilité : M. Pierre Closuit ; MM. Marc Morand, Georges Roduit.

Campagne, agriculture et vignoble : M. Eloi Cretton ; MM. Pierre Crettex, Jules Favre.

Commission des constructions : M. André Girard ; MM. Marc Morand, Pierre Crettex.

Commission des communications routières et ferroviaires : M. Marc Morand ; MM. Pierre Closuit, Georges Roduit.

Commission du feu : M. Pierre Crettex ; MM. Jules Favre, Marcel Fillicz, Edouard Franc, dt du corps des sapeurs-pompiers (fait partie de droit), Roger Saudan.

Office social : M. Denis Puipe ; MM. Georges Roduit, Marcel Fillicz.

Commission de salubrité publique : M. Jules Favre ; MM. Denis Puipe, Pierre Crettex, Dr Marc Gillioz, Ed. Lovex, pharmacien.

Commission des apprentisages : M. Denis Puipe ; MM. Georges Roduit, Marcel Fillicz, Cyrille Sauthier, Adolphe Wyder, Paul Mayor.

Commissions scolaires : Ecoles primaires : M. Victor Dupuis ; MM. Pierre Crettex, Pierre Veuthey, Edmond Sauthier, Georges Tissières, Mme Fernand Germainier, M. le Prieur Clivaz. Ecole moyenne : M. Edouard Morand ; MM. Henri Chappaz, Pierre Closuit.

Commission assistance et bienfaisance : M. Marc Morand ; MM. Auguste Ducrey, Denis Puipe, M. le Prieur Clivaz, Mlle Thérèse Spagnoli.

Chambre pupillaire : M. Marc Morand ; MM. Henri Darbellay, Edouard Saudan. Suppléants : MM. Auguste Ducrey, Henry Besse.

Conseil mixte : M. Marc Morand ; MM. Pierre Closuit, Denis Puipe, Pierre Crettex, Eloi Cretton, André Girard.

Délégués au Conseil de district : tous les conseillers et les personnes suivantes : MM.

Edouard Morand, Auguste Sauthier, Denis Favre, Victor Dupuis, Marcel Moulin.

Edifices publics : M. Marc Morand (Hôtel de Ville) ; MM. Pierre Crettex (Bâtiment des cantonnements militaires), Denis Puipe (Collège communal, Halle de gymnastique), Marcel Fillicz (Bâtiment de l'Harmonie et des pompiers), Georges Roduit, (Abattoirs), Jules Favre (Maison de commune et abattoirs de La Batiaz), André Girard (Ancien hôpital).

Experts attitrés : Experts ruraux : MM. René Vallotton, Raphy Farquet, Marc Vouilloz, René Girard, René Duchoud, René Delez, Emile Chappot. Architectes : MM. Léon Matthey, Jacob Kunz, Jules Delaloye, Paul-Louis Rouiller, Joseph Pasquier. Entrepreneurs : MM. Roland Conforti, Henri Polli. Appareillage et serrurerie : M. Raymond Métral, de Jules. Menuiserie : M. Pierre Porcellana.

Commission des recherches industrielles : M. Georges Roduit ; MM. Denis Puipe, Pierre Crettex, Jean Veuthey, Denis Orsat, Paul Marti.

Jambe cassée

M. Eloi Cretton, ancien président de la Batiaz et actuellement conseiller en Ville a été victime du verglas qui recouvre nos routes. En effet, sortant de sa voiture, il a glissé et s'est cassé une jambe. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS est le journal de la capitale du Valais

Jeune homme

diplômé commercial, Ecole Tamé, cherche place de bureau tout de suite ou à convenir. Prétention modeste.

S'adresser sous chiffre P. 1590 S., à Publicitas, Sion.

Jeune fille

Je cherche pour tout de suite ou à convenir jeune fille pour aider à la cuisine et aux chambres. Congés réguliers.

Faire offre au restaurant du Soleil, La Sarroz (Vd) Tél. (021) 8.61.39.

On cherche

filie de cuisine

Jeune homme possédant permis catégorie A cherche place comme

chauffeur

ou manœuvre de garage. S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 133.

On cherche

jeune fille

de 18 à 20 ans pour aider dans un petit ménage et tea-room. Durée 2 mois. Entrée immédiate. Tea-room Schönried b. Gstaad, tél. 9.49.32.

A louer rue St-Georges Nouvel immeuble

appartement

de 4 pièces + hall, chambre de bains, confort, tranquillité. Machine à laver. Prix intéressant.

Tél. au 2.11.80, à Sion.

On cherche pour juin 1957

appartement

de 3 pièces et cuisine. Offres par écrit sous chiffre P. 1445 S., à Publicitas, Sion.

Timbres !

caoutchouc

tous genres, livrés rapidement aux meilleures

conditions par l'

Imprimerie

Gessler • Sion

APRES 11 ANS DE BAGNE

PAULE GUILLOU CLAME

SON INNOCENCE

Condamnée pour le meurtre de son ami sur de simples présomptions, sans l'ombre d'une preuve, Paule Guillou fut victime d'une de ces tragédies de province comme on en voit souvent en France : les envies masculines et les jalousies féminines se ligèrent contre cette trop jolie fille. Paule ne cessa de protester de son innocence avec la dernière énergie, mais en vain. Condamnée à la réclusion à vie, elle vient d'être libérée, après avoir répété pendant 4.000 jours « je suis innocente ! ». Elle a retrouvé sa fillette Josette, qui vit le jour en prison et ne connaissait pas sa mère. Paule Guillou n'a plus qu'un seul désir : arracher sa réhabilitation à la Justice. « L'Illustré » de cette semaine publie un émouvant reportage sur cette tragédie judiciaire.

Au sommaire du même numéro : « Pour sauver le cœur de mon enfant », reportage effectué par le photographe W. Jerger au cours de l'intervention chirurgicale qui sauva son bébé d'un an d'une mort certaine ; « Sa Majesté Tito 1er, rebelle invétéré », un récit documentaire du plus haut intérêt ; « L'Enfer du pétrole est pavé d'or », instantanés sur les incendies des puits de pétrole ; « Le plus petit champ de courses du monde », où les jockeys et les joueurs ont 14 et 15 ans.

Charbons - Mazout Delaloye & Joliat - Sion

Tél. 2.17.31

Chauffeurs

Entreprise engagerait chauffeur-mécanicien, 2 chauffeurs expérimentés ayant 4-5 années de pratique sur camions Saurer et Berna, 100 CV, 1 serrurier-forgeron comme magasinier. Places stables et bien rémunérées. Appartement à disposition.

Faire offre Case postale, Sion 2.91.91.

AVIS

Selon convention passée avec les CFF, l'entreprise soussignée est autorisée à construire un passage à niveau au Km. 94880, entre Sion et St-Léonard.

Ce passage à niveau est autorisé à titre privé et provisoire, pour l'exécution des travaux du Rhône ; aussi il est formellement interdit à toutes personnes étrangères à l'entreprise d'utiliser ce passage, et cette dernière décline dores et déjà toutes responsabilités en cas d'accidents.

Entreprise Veuillet, Sion.

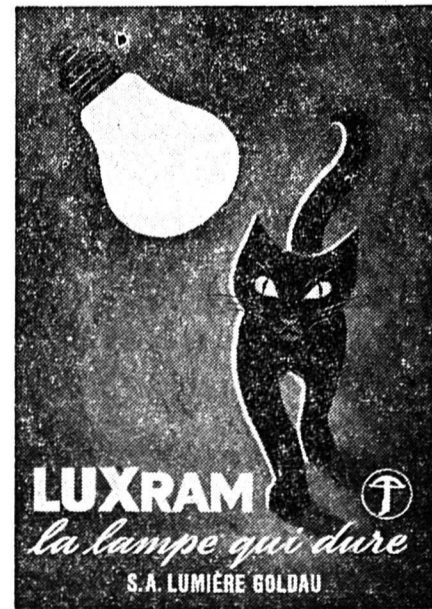
TOUJOURS GRAND CHOIX DE Bons meubles d'occasion et meubles neufs

BEAUX MEUBLES DE STYLES ET ANCIENS

Ventes - Achats - Echanges

Jos. ALBINI - SION

Grand-Pont 44 - Tél. 2.27.67



Anthracite - Coke

Briquettes

COMBUSTIA - SION

Tél. 2 12 47

Bois - Mazout



POIS ET CAROTTES
1 kg. **1.10**

PETITS POIS
1 kg. **1.20**

EVIDEMMENT CHEZ

DECAILLET

Gd-Pont - Av. Gare - Condémines
Creusets

CINÉ-CLUB

Le chapeau de paille d'Italie

René Clair en adaptant ce vaudeville de Labiche à l'écran a, en fait, créé une parodie de cette œuvre, une caricature surtout d'une époque médiocre. Ce sont toutes les outrances, toutes les manies et les travers de la petite bourgeoisie française, très « fin de siècle » qu'il dépeint avec une verve, une fantaisie qui n'appartiennent qu'à lui. Il n'a pas cherché à faire oublier la comédie, mais en a rappelé et accusé le côté désuet, ridicule, notamment par les décors et les costumes de 1895 et le jeu périmé des personnages.

Sous l'impulsion de René Clair, « Le Chapeau de paille d'Italie » est devenu un ballet. Le ballet, ici, est avoué, débordé par tout le film, s'en fait le centre et la raison d'être. Pour chaque personnage, le malicieux montreur de pantins a puisé dans la boîte aux accessoires donnant à l'un ce cornet, à l'autre un uniforme, etc. A la fin du film, dans une ronde délicate, les objets reprennent leur indépendance et tour à tour devant nous, le gant, le cornet, le chapeau reparaissent et disparaissent : l'auteur démonte ses marionnettes.

Le célèbre quadrille qui est le moment le plus haut du film, le récit des amoureux surpris par le cheval qui dévore le chapeau transformé en récit de théâtre, déclamé avec de grands gestes sur une scène de province en 1895, le rêve où Albert Préjean voit déménager sa maison par des hommes en habit noir, tout cela enchante le spectateur de ce film pétri d'esprit. René Clair, considéré comme le poète du cinéma français, mérite pleinement cette appellation et c'est une création vraiment charmante, d'une fantaisie raffinée et délicate.

Interprété par Albert Préjean, Olga Tschekowa, Vital, etc., ce film termine avec beaucoup de brio cette première série du Ciné-Club et sur une note pleine d'humour.

En complément de programme, un documentaire sur les vignobles du Pays romand, commenté par un texte de C.-F. Ramuz.

Société Sédunoise d'agriculture

La traditionnelle distribution des prix aura lieu le dimanche 27 janvier crt, à 14 heures, à la salle du Casino, à Sion.

Tous les membres de la Société et tous les amis de l'agriculture sont cordialement invités à y assister.

CINEMA LUX

CE SOIR LUNDI à 20 h. 30

dernière séance
DE L'ENORME SUCCES

LA BELLE DES BELLES

avec l'éblouissante artiste

Gina Lollobrigida

ANNE VERNON
VITTORIO GASSMAN

Une somptueuse réalisation

EN COULEURS

Commissions municipales 1957-1960

Conseil de fabrique

Bonvin, de Quay, Imesch, Zwissig, Rielle, Rds Curés, Rd Chanoine (Schnyder), Caissier (G. Spahr); Secrétaire : Greffier mun.

Ecole :

Tout le Conseil ; Présidence : Fragnière, plus Rds Curés, Médecins scolaires, Secrétaire : Dir. Mudry, Sténogramme : Mlle Duroux.

Formation professionnelle :

Berclaz, Perruchoud, Schmid, Oggier, Géroudet ; Hors Conseil : Sartoretti Jules, Kraig Anna, Amherdt Emile, Andréoli Arthur ; Secrétaire : Imhof Franz.

Service social (Bienfais.)

Perruchoud, Oggier, Imesch, Boll, Bovier, Rds Curés, plus un représ. Bourgeoisie, un représ. St-Vincent P., Mme André Dénéria, do., Assistante sociale, Infirmière visiteuse ; Secrétaire : M. Putallaz.

Chambre pupillaire :

de Quay, Juge de commune, Berclaz, Suppl. Géroudet, Oggier ; Secrétaire : P. Putallaz.

Finances :

Contrôle financier et impôts, Bonvin.

A. Contrôle financier :

Imesch, de Quay, Fragnière, Calpini, Zwissig, Boll, Bovier, Rielle ; Secrétaire : P. Studer.

B. Impôts et taxes :

Bovier, Zwissig, Bonvin ; Secrétaire : M. Bovier.

Agriculture :

Favre, Calpini, Imesch, Rielle, Bovier ; Secrétaire : ad hoc.

Travaux publics :

Schmid, Favre, Oggier, Fragnière, Calpini, Zwissig, Géroudet, Rielle, Bovier ; Secrétaire : G. Huber.

Edilité :

Perruchoud, vice-prés., Bonvin, prés., Fragnière, Schmid, de Quay, Boll, Zwissig, Berclaz, Rielle ; Secrétaire : J. Iten.

Services industriels :

Bonvin, Schmid, Fragnière, Perruchoud, Favre, Boll, Géroudet, Berclaz, Bovier. Hors Conseil : Maret Georges ; Secrétaire : Dir. Ducrey.

Nouvelles industries :

Bonvin, de Quay, Berclaz. Hors Conseil : Deslarzes ; Secrétaire : J. Iten ou G. Huber.

Salubrité et Débits boissons :

Calpini, de Quay, Oggier, Perruchoud, Zwissig, Géroudet, Bovier ; Secrétaire : P. Dayer.

Protection ouvrière-chômage :

Oggier, Schmid, Calpini, Géroudet, Rielle ; Secrétaire : un agent de police.

Protection des locataires :

Berclaz, Oggier, Perruchoud, Favre, Boll ; Secrétaire : greffier.

Administrative et juridique :

Matière :
— organisation administrat.
— registre foncier ;
— rôle des électeurs ;
— préavis juridique ;
— recours.

Membres : Fragnière, Boll, Calpini, Berclaz, Favre ; Secrétaire : Greffier.

Militaire - Protection civile :

Schmid, Imesch, de Quay, Zwissig, Berclaz. Hors Conseil : Major Henchoz, Jos. Andenmatten.

Police et feu :

désigne en son sein le Tribunal de police Zwissig, Favre, Oggier, Berclaz, de Quay ; Secrétaire : P. Dayer

Sports et tourisme :

Bonvin, Perruchoud, Imesch, Fragnière, Oggier, Boll, Géroudet, Berclaz, Rielle ; Secrétaire : Mudry ou Huber ou Iten. Objets : voies de commun., piscine, patinoire, stade, aérodrome, tourisme.

Conseil mixte :

Hôpital-asile

Bonvin, Favre, Perruchoud, Imesch, Géroudet, Berclaz, Rielle, plus Bourgeoisie.

Conseil d'administration :

Bonvin, Géroudet.

Hôpital régional :

Bonvin, Schmid, de Quay, Imesch, Perruchoud, Fragnière, Zwissig, Boll, Géroudet, Berclaz, Bovier.

Commission paritaire :

Bonvin, Oggier, Géroudet, Rielle, plus délégués du personnel ; Secrétaire : Greffier.

C.P.C.S.

Bonvin, Ducrey, Zwissig, Rielle, Perruchoud, plus 3 délégués du personnel.

CHRONIQUE

DE SION

A propos des caisses de pension du personnel de l'Administration communale de Sion

Diverses informations erronées et tendancieuses ayant paru dernièrement dans la presse au sujet des caisses de pension du personnel de l'Administration communale de Sion, nous estimons devoir renseigner objectivement le public à cet égard sur les points essentiels.

Voici la situation exacte :

Les employés municipaux ont leur salaire de base assuré intégralement, à parts égales, auprès de 2 caisses de retraite. Il s'agit :

1. de la caisse de pension des centrales suisses d'électricité (CPC) dont le siège est à Zurich.

2. de la caisse de pension complémentaire (CPCS) dont le siège est à Sion.

Cette situation existe depuis l'année 1947, époque de la création de la CPCS.

Ensuite de la réadaptation générale des salaires consécutive au renchérissement du coût de la vie, le Conseil municipal s'est penché à nouveau sur ce problème et pour apprécier avec toute la prudence voulue les incidences financières créées par la situation nouvelle sur les caisses de pensions, a demandé une étude approfondie de cet objet à des spécialistes en la matière en tenant compte des postulats suivants :

1. assurer une plus grande sécurité :

- aux rentiers actuels,
- aux veuves et aux orphelins,
- aux invalides,
- aux employés les plus âgés ;

2. apporter dans l'ensemble une solution se situant, sur le plan suisse, parmi les réalisations sociales pouvant être qualifiées de progressistes.

Ayant tenu parfaitement compte de ces postulats, le projet élaboré par les actuaire fut accepté par le Conseil municipal. Les employés, de leur côté, prirent connaissance avec satisfaction de cette étude dont ils reconnurent l'esprit vraiment social.

Pour permettre une amélioration substantielle du sort des rentiers actuels, des veuves et orphelins, ainsi que des invalides, sans compromettre l'équilibre financier des caisses de pension, les employés admirent une réduction à 60 pour cent de la retraite qui leur sera servie sur la part de leur salaire assurée auprès de la CPC.

Ainsi, la rente de la CPC étant de 70 pour cent de la part du salaire assuré et celle de la CPCS de 60 pour cent, les employés pourront recevoir une pension maximum s'élevant à 65 pour cent de leur traitement, après déduction des allocations de ménage et cela à condition qu'ils aient 65 ans d'âge et 35 ans de service. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, le montant de la retraite est diminué de 1 pour cent par année qui manque.

Selon les calculs établis, de nombreux employés actuellement en fonction ne pourront pas atteindre le maximum de la retraite situé à 65 pour cent de leur salaire.

Pour répondre à des questions qui nous ont été posées, nous précisons que les caisses de pension n'ont rien de commun avec la caisse municipale ; du reste, l'une d'elles, la CPC, a son siège à Zurich et groupe 5500 membres d'administrations publiques et d'entreprises privées de toutes les régions de la Suisse. Ces caisses sont alimentées par des cotisations de l'employeur et de l'employé durant toute la durée de son service et ce sont elles qui versent la pension aux retraités et non la Commune, comme certains le croient.

Voilà les mesures de prévoyance sociale dont jouissent les employés communaux comme tels.

Il est évident que ces employés recevront aussi leur rente vieillesse. Mais, il s'agit là d'une institution dont bénéficie tout le peuple suisse et même la plupart des étrangers établis dans notre pays, sans considération de la situation financière individuelle puisque le millionnaire reçoit cette rente aussi bien que le pauvre déshérité dont doit s'occuper l'assistance publique. Ce serait par conséquent fausser les données du problème que d'intégrer cette rente à la pension versée par une caisse de retraite ordinaire. Du reste, même avec les deux rentes cumulées (retraite et AVS double) seuls les employés mariés dont le salaire ne dépasse pas 6500 francs par an recevront une pension s'approchant de la totalité du traitement, ce qui est loin d'être un scandale comme d'aucuns le prétendent, mais un élément de sûreté sociale puisque l'on considère que Fr. 500.— par mois est un minimum vital pour un couple.

Dans toutes les administrations publiques et entreprises privées dont le personnel est assuré auprès d'une caisse de retraite, chacun trouve parfaitement normal qu'une pension soit servie par cette caisse à un employé qui est arrivé au terme de son service. Ce n'est que lorsqu'il s'agit de l'Administration communale de Sion qu'un pareil fait devient insolite et est interprété comme une manifestation d'un favoritisme politique, et qu'on oublie que l'employé retire une rente d'une caisse qu'il a alimentée par ses propres cotisations durant toute son activité.

Nous espérons qu'ainsi renseigné le pu-

blic pourra porter le jugement qu'il convient sur notre caisse de pension. »

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Association du Personnel de l'Administration communale de Sion :
Le Président :
J. Iten

La brillante soirée de l'A.C.S.

La très active Section Valais de l'Automobile-Club de Suisse (ses effectifs ont quadruplé en quatre ans) a donné sa soirée annuelle samedi, à l'hôtel de la Paix; celle-ci a obtenu un très beau succès puisque plus de 200 personnes y ont pris part dans une ambiance aussi sympathique que chic. Par ailleurs, la salle était disposée avec goût et décorée avec soin, le drapeau de la section servant de toile de fond à la table officielle. De plus, les langues furent rapidement déliées par l'Arvine du patron, servie en guise d'apéritif.

LA PARTIE OFFICIELLE

Après un très succulent banquet, composé de mets bien hors-saison et servi d'impeccable manière, M. Gabriel Favre, président de la Section Valais de l'A.C.S., eut le très grand plaisir de souhaiter spécialement la bienvenue à MM. Marcel Gard, conseiller d'Etat ; Dr. Haerberlin, directeur général de l'A.C.S. à Berne ; Gaspard Zwissig, conseiller municipal ; Pierre Parvex, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; et Reil, rédacteur adjoint de l'« Auto ». Le président a dû excuser l'absence de MM. Baumgartner, président central de l'A.C.S. ; de Courten, président de la Section Valais du T.C.S. ; Commandant Gollut ; Burin, chef du service auto ; de Chastony, président d'honneur. Ensuite, M. Favre s'adressa en particulier aux dames (qui avaient reçu un ravissant mouchoir durant le repas) pour rendre hommage à leur dextérité au volant puisque les statistiques prouvent bel et bien que nos charmantes conductrices ne sont pas en tête pour ce qui concerne la cause des accidents. Le distingué président releva également les mérites de ses très dévoués collaborateurs : MM. Frédéric Oggier, Max Vuille et Joseph Géroudet ; il s'adressa encore au représentant de la presse valaisanne en émettant le vœu qu'une collaboration toujours plus étroite s'établisse en faveur de la prévention des accidents de la circulation. M. Favre fit encore d'autres suggestions intéressantes au cours de son excellent discours, notamment la suppression des expertises pour les voitures neuves, et termina en faisant appel à la courtoisie et à la discipline sur la route.

M. Marcel Gard, conseiller d'Etat, apporta le salut du gouvernement à la Section Valais de l'A.C.S. en général et à M. le Dr Haerberlin en particulier ; notre éminent magistrat, magnifique d'allant, souhaita une année heureuse sous le signe de la prudence à tous les conducteurs en spécifiant bien que même si l'Etat fait un effort considérable pour l'aménagement de nos routes, les détenteurs de voitures doivent toujours adapter leur vitesse aux circonstances.

Enfin, M. le Dr Haerberlin, directeur général de l'A.C.S., dit avec beaucoup d'humour son grand plaisir d'assister pour la première fois à une soirée de la Section valaisanne ; il se réjouit par ailleurs de pouvoir revenir dans notre canton à l'occasion de la fête centrale de l'A.C.S. qui se déroulera à Sierre, le 15, et à Crans, le 16 juin 1957.

RESULTATS ET PROGRAMME

M. Max Vuille, le dynamique président de la commission sportive, donna connaissance du palmarès du concours interne de la Section réparti sur trois épreuves : rallye du Simplon le 9 juin 1956, chasse au renard le 23 septembre 1956, et kilomètre lancé le 4 septembre 1956 : 1. Ingénieur Studer (le seul concurrent à avoir couru les trois épreuves), 289 points ; 2. Rast, 196 ; 3. Filippini, 195 ; 4. Karlen, 192 ; 5. Cschand et Adam, 185 ; 7. Rombaldi, 184 ; 8. Schlageter et Cordonnier, 179 ; 10. Robyr, 172 ; suivent encore 19 participants classés.

Le programme pour cette saison s'établit ainsi : 5 ou 12 mai 1957, course de club dans le cadre de la rencontre Italie-Suisse, à Novare ; 30 et 31 mai, 1er et 2 juin 1957, course en Champagne probablement ; 15 et 16 juin 1957, fête centrale de l'A.C.S., à Sierre et à Crans ; 11 ou 18 août 1957, rallye à Chamonix ; 25 août ou 1er septembre 1957, course de côte nationale ou, si possible, internationale Martigny - La Forclaz avec la participation de toutes les écuries étrangères en cas de course internationale, cette épreuve comptant pour le championnat d'Europe ; 22 septembre 1957, kilomètre lancé sur la

Auto-Ecole
Garage de Tourbillon
SION
pratique voiture Fr. 12.— à l'heure



GEORGES KRIEG

ORGANISATION DE BUREAU

IMMEUBLE FEUILLE DAVIS DE LAUSANNE

PLACE PÉPINET 4 TÉL. 230871

route Martigny - Saxon ; 19 et 26 octobre, slalom acrobatique sur le parcours des Casernes.

PLACE A LA DANSE

Et la soirée se prolongea à un rythme toujours soutenu grâce aux accents très entraînants du fameux orchestre Ded Gerval de Genève, auquel nous nous plions à décerner une mention toute spéciale pour la variété et la qualité de ses exécutions. Les températures excessivement basses (—17°) qui nous attendaient à la sortie n'altéra en rien la belle impression que nous remportons de cette brillante soirée.

P. M.

« Le Caveau »

G. de Preux

Av. de la Gare - SION - Tél. 2.20.16
TOUT POUR LA SOIF !

Dans nos

SOCIÉTÉS

CHŒUR MIXTE DU SACRE-CŒUR.
— Lundi 21 à 20 h. 30, répétition générale. Jeudi pas de répétition.

they are running to their rivals, so that I own the maximum, if necessary. I
Xi siou aller plutôt à la Rougère
The trial runs and during the race ; certain

A l'écoute de

SOTTENS

LUNDI 21 JANVIER

7.00 Petit concert Johannes Brahms ; 7.15 Informations ; 7.20 Bonjour en musique ; 11.00 Musiques et refrains de partout ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 Gaité classique ; 13.20 Des goûts et des couleurs ; 13.45 La mélodie française ; 16.00 Voulez-vous danser ; 17.00 Femmes chez elles ; 18.00 Rendez-vous à Genève ; 18.40 Boîte à musique ; 19.00 Micro-partout ; 19.15 Informations ; 19.25 Instants du monde ; 20.00 Mister Slim, horloger ; 20.40 Jazz aux Champs-Élysées ; 22.30 Informations ; 22.35 Le magazine de la télévision.

MARDI 22 JANVIER

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Concert matinal ; 12.15 La discothèque du curieux ; 12.30 Le quart d'heure de l'accordéon ; 12.45 Informations ; 13.00 Mardi, les gars ; 13.10 Du film à l'opéra ; 18.00 Le micro dans la vie ; 19.15 Informations ; 19.25 Le miroir du temps ; 19.45 Discanalyse ; 20.30 Pétrus, pièce en trois actes, de Marcel Achard ; 22.10 Le Grand prix du disque 1956 ; 22.30 Informations ; 22.45 Micro-famille.

MERCREDI 23 JANVIER

7.00 Refrains d'Alsace ; 7.15 Informations ; 7.20 Sourire aux lèvres ; 11.00 Le Baron tzigane ; 11.40 Refrains et chansons modernes ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.45 Informations ; 13.00 Le catalogue des nouveautés ; 13.25 Œuvres de Verdi ; 16.00 Voulez-vous danser ; 17.30 L'heure des enfants ; 18.50 Micro-partout ; 19.15 Informations ; 19.25 Instants du monde ; 19.50 Le piano qui chante ; 20.00 Questionnez, on vous répondra ; 20.30 Concert symphonique ; 22.30 Informations ; 22.40 Le Magazine des Beaux-Arts.

Suppléments de chauffage

Ce problème pénible va bientôt être à l'ordre du jour pour les personnes habitant des immeubles avec chauffage collectif.

Il sera presque inexistant pour les heureux propriétaires de poêles à mazout La Couvinoise S.A., Rolle. Faites comme eux, choisissez une Couvinoise, elle consomme si peu et vous rendra d'inestimables services, soit comme chauffage principal, soit comme complément de votre central. C'est tellement plus économique !

Vermonth
NOBLESSE



LA DIRECTION DES POSTES A GENEVE

engage des

fonctionnaires postaux en uniforme

âgés de 18 à 32 ans, de nationalité suisse.

Pendant la période d'instruction de 6 mois qui suit les examens pédagogique et médical, le salaire net mensuel des **jeunes gens mineurs** est de 345.— fr., il s'élève à 489.— fr. du 7^e au 12^e mois, il est porté à 555.— fr. dès le 13^e mois et augmenté ensuite avec les années de service. Le traitement des agents de 20 ans et plus pourra être communiqué aux intéressés par le bureau du personnel de la direction des postes, Hôtel des postes, rue du Mont-Blanc, téléphone 32.90.90, interne 305.

Les candidats sont priés de s'adresser par écrit à la direction des postes à Genève et de joindre à leur lettre une pièce d'identité officielle.

A louer à Sion, tout de suite

appartement

de 4 chambres, bains, W.C., cuisine avec frigo. Tél. 2.20.70.

A vendre

taureau

reproducteur

A la même adresse, on cherche

vache

S'adresser Francey Marcellin, Arbaz.

Je cherche

chambre

indépendante, meublée, avec eau courante.

S'adresser sous chiffre P. 20057 S., à Publicitas, Sion.

2ème TOUR

51 7

7 21

DE NOTRE

Grande vente au rabais 68

autorisée du 16 au 30 janvier

Draps mollétonnés

coisé, 165/240
coloris rose - ciel - beige

13.-

Draps molletonnés

écru en croisé 160/240

9.50

Couverture laine

grise très douce 150/210

18.-

49 68 8

Tous les cartons sont bons aux



11 25

RIV **RIV**

CAISSES ENREGISTREUSES S. A., ZURICH
B. Sauthier, Les Fournaises. Tél. 2.13.04, Sion

Vente aux enchères

Sous l'autorité du juge de la commune de Sion, il sera exposé en vente aux enchères publiques le samedi 26 janvier 1957 à 15.00 h. des parts de l'immeuble No 44 du fol. 1, en Ville de Sion (maison Zermatten, rue du Collège) appartenant à M. Georges Heynard et aux héritiers de feu M. Oscar Pierrig. Ces parts représentent un appartement au 3^e étage, avec galetas, bûcher, cave et place. Les enchères se tiendront sur place et seront précédées d'une visite des locaux. Les conditions de la vente seront publiés au début des enchères. Sion, le 15 janvier 1957.

P. o. Ch. de Kalbermatten, notaire.

BELLE OCCASION, A VENDRE

Beau piano à queue noir

« BERDUX » Munich, parfait état ;

1 GRAND TABLEAU « Scènes mythologiques », signé ; TRES BELLES CHAMBRES A COUCHER MODERNES avec grands lits et avec deux lits ; TRES GRANDE ET SUPERBE SALLE A MANGER NOYER CHIPPENDALE MODERNISEE 16 PIECES ; BELLE SALLE A MANGER RENAISSANCE ESPAGNOLE ; GRANDE ET SUPERBE SALLE A MANGER « EMPIRE » ACAJOU ET BRONZES, TOUTE BEAUTE.

Quantité de beaux meubles de styles et anciens

S'adresser chez

JOS. ALBINI

18, Av. des Alpes - MONTREUX
Tél. 6.22.02

Même Maison à SION, rue du Gd-Pont 44

Une nouvelle adresse à retenir...

Dès le 18 janvier, mon atelier est transféré à l'ancien atelier

mécanique F. Erné, rue Garbaccio (Grand-Pont)

MATHYS CHARLES, maréchal - Sion

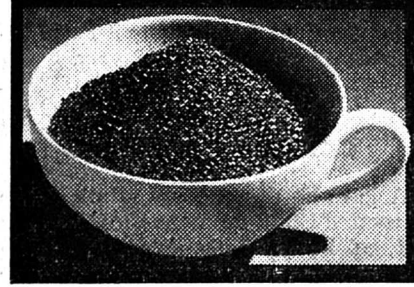
Tél. 2.12.79

Café de malt Kneipp

Raffiné et bien plus profitable!...

En effet, le nouveau café de malt Kneipp moulu est débarrassé de ses éléments indésirables, grâce à des moulins ultra-perfectionnés et supérieurs à tous les points de vue. Et quel arôme!

Des améliorations apportées au café de malt Kneipp lui ont valu un grand succès et ont augmenté considérablement les consommateurs de cette boisson saine, légère, digestible et facile à préparer.



Frs. 1.40 les 500 grammes

MIGROS

Nous cherchons, pour notre entrepôt de Lausanne, jeunes

Magasiniers - Primeurs

ayant très bonnes connaissances en fruits et légumes. Hommes d'initiatives, robustes et de confiance.

Nous offrons places stables, bien rétribuées, caisse de retraite, semaine de 44 heures.

Faire offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitæ, d'une photo et de copies de certificats à

Société Coopérative Migros, Lausanne - Case Chauderon 11, Lausanne.

Importante Compagnie d'assurance-vie cherche

collaborateur

pour service externe. Fixe, commission et frais de voyages, caisse de pension. Situation d'avenir pour personne sérieuse.

Faire offre par écrit sous chiffre P. 99-3 S., à Publicitas, Sion.

Aux personnes d'ouïe faible

Avant de faire l'achat d'un appareil acoustique, demandez renseignements objectifs, faites comparaisons entre diverses marques ; essayez à domicile sans aucun engagement.

Groupement valaisan de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité S.R.L.S.

Séance d'orientation :

le mercredi 23 janvier de 14 h. à 17 h. à SION
8, rue des Vergers, 1^{er} étage.

Jeune homme cherche

travail de bureau

ou autre pour occuper ses soirées, de préférence travail à domicile. S'adresser au Bureau du Journal sous chiffre 134.

On prendrait une

vache

en hivernage. Bons soins assurés. S'adresser à Torrent Alphonse, à Arbaz.

On prendrait une

vache

en hivernage. S'adr. tél. 2.39.80.

A louer rue de Loèche à Sion bel

appartement

de 6 pièces, chambre de bains, machine à laver. Bas prix.

Tél. au 2.11.80, à Sion.

A vendre, à Sierre-Glarcy

Maison

de 4 chambres, caves, atelier, jardin, poulailler. Emplacement tranquille. Libre tout de suite.

A la même adresse, à vendre à Loèche-Ville une

boucherie

installée moderne, avec grand appartement et garage. Prix intéressants.

Hermann Edouard, Sierre, rue du Simplon 30.

La Banque Cantonale Valaisanne

à Sion, engagerait comme employées

une ou deux jeunes filles

en possession du diplôme commercial.

S'adresser à la Direction.

Un jass à quatre

Un plaisir reposant et à portée de tous... à condition que ces messieurs ne critiquent pas ces dames quand elles se trompent. Mais ce sport national suisse ouvre joliment la soif. Heureusement qu'on a le champion des désaltérants:

Labière
boisson de bonne compagnie

en Dernière Heure

LE BULLETIN INTERNATIONAL

L'Allemagne et l'U.R.S.S.

L'Allemagne et l'U.R.S.S. ont toujours été deux pays que certains hommes politiques considéraient soit comme complémentaires, soit comme nécessairement opposés. En ce qui concerne l'Allemagne divisée d'aujourd'hui, le problème se pose d'une façon encore plus compliquée puisque l'Allemagne de l'Est s'estime complémentaire de l'U.R.S.S. alors que l'U.R.S.S. considère l'Allemagne de Bonn comme opposée au mouvement communiste parce que, disent les propagandistes de Moscou, militariste. D'une manière générale, il faut bien considérer que si les rapports entre la France et l'Allemagne constituent l'élément essentiel de la collaboration dans l'Europe occidentale, sur le plan mondial ce sont les rapports entre la Russie et l'Allemagne qui préoccupent les chancelleries.

Aussi les accords qui viennent d'être signés récemment à Moscou entre M. Grotewohl, président du gouvernement de l'Allemagne de l'Est, et Boulganine ont-ils une très grande importance. Ils nous indiquent le degré d'interpénétration, si j'ose dire, entre les deux politiques allemande et russe. L'élément principal de cet accord reste toujours le problème de la présence des troupes soviétiques en Allemagne. Rien n'a changé en fait dans ce domaine. Bien sûr que l'on s'est entendu pour discuter sur « un pied d'égalité ». Bien sûr aussi que les troupes soviétiques ne seront, selon les textes, que temporairement cantonnées en Allemagne. Mais, comme dit un vieux proverbe, il n'y a souvent que les provisoires qui durent. Les récents accords de Moscou ne font rien que confirmer ce qu'on savait déjà dans ce domaine. On peut se demander si les dirigeants soviétiques se sont même une fois vraiment posé la question de savoir s'ils pouvaient retirer leurs troupes des pays dans lesquels ils sont alliés par le Pacte de Varsovie. Le fait est que toute l'action diplomatique russe tend maintenant à fixer dans des termes très précis les conditions dans lesquelles les troupes soviétiques pourront rester dans les pays amis de l'U.R.S.S.

Un autre élément important de ces accords concerne les problèmes économiques. La situation de l'Allemagne de l'Est est, de ce point de vue, catastrophique. L'industrie allemande n'a pas reçu suffisamment de charbon (les grèves et les difficultés alimentaires des provinces de l'Allemagne de l'Est sont grandes. Cela étonnera les observateurs qui connaissent ces régions car de tous temps elles ont été foncièrement agricoles. Mais lorsqu'il s'agit de supprimer non seulement les junkers et les gros propriétaires terriens mais également d'obliger les paysans à la

collectivisation; les communistes se sont heurtés, en Allemagne, à des oppositions beaucoup plus systématiques qu'ailleurs. D'autre part, au moment où l'on procédait à la transformations des conditions de travail à la campagne, on remaniait complètement l'appareil industriel. Il a fallu donc que les Allemands repartent de nouveau sur des bases tout à fait différentes de celles qui avaient marqué leur économie autrefois. Ce double processus de la transformation économique et des réformes agraires a épuisé les possibilités économiques d'une Allemagne déjà écrasée par la guerre. Ajoutons à cela que les Russes n'ont jamais manqué de retirer de l'Allemagne de l'Est le plus de denrées et de produits possible et l'on comprendra que les difficultés de M. Grotewohl et de son gouvernement soient immenses. Il est en conséquence grand temps que l'U.R.S.S. vienne au secours de ses nouveaux amis allemands. A une époque où la Hongrie se soulève et où la Pologne fait grise mine en raison des mauvaises conditions dans lesquelles vivent les habitants de ces pays, il est de toute nécessité pour Moscou que des événements graves ou des désordres ne se produisent pas en Allemagne de l'Est. On sait dans toutes les chancelleries que l'éclatement d'une révolte dans cette partie du monde provoquerait presque immédiatement une guerre générale. La générosité des Soviétiques se comprend donc de toute manière.

En ce qui concerne le gouvernement de Bonn, le communiqué publié à l'issue des pourparlers de Moscou entre les autorités de Berlin-Est et les maîtres du Kremlin, fait état d'une thèse déjà bien souvent défendue par les diplomates soviétiques. Cette thèse est que toute discussion sur l'avenir de l'Allemagne ne peut se faire qu'après un contact entre les deux parties du pays. Or, c'est justement sur cette question que se disputent l'Est et l'Ouest. Les Allemands de Bonn n'entendent pas reconnaître indirectement ou directement le gouvernement de Berlin-Est. Aussi longtemps que cette position restera la même, la réunification n'avancera pas. Les Soviétiques ont posé des conditions très nettes. Les Occidentaux ne peuvent toutefois pas les accepter. Ainsi la division de l'Allemagne continuera à préoccuper les observateurs. Les avantages accordés à Berlin-Est sont évidemment, il faut le dire en conclusion, bien secondaires quand on les met en regard de la situation très favorable, du point de vue économique, dont jouit l'Allemagne occidentale. Et dans ce domaine comme dans tant d'autres, les faits parlent nettement en faveur de l'administration non communiste. Jean Heer.

DANS LE VALAIS

S. O. S. Altitude 2263

Cinquante millions de spectateurs ont vu à la télévision une opération de sauvetage en montagne avec le chef pilote Geiger

Dimanche, à 14 h. 30, à l'aérodrome de Sion, plusieurs journalistes suisses et français s'affairaient autour de Geiger qui garde un calme imperturbable. On s'apprête à participer au jeu consistant à démontrer aux millions de spectateurs de la télévision tous les aléas d'un sauvetage en montagne par la voie des airs.

Les caméras sont installées à Cry-d'Err et sur le terrain de golf à Crans-sur-Sierre. L'opération est divisée en plusieurs phases : la situation avec commentaires, à Cry-d'Err, la vue panoramique, images des pentes de la Bella-Lui avec des skieurs dont un descend dans la Combe, l'avalanche, l'accident, les premières recherches, l'appel à l'aérodrome de Sion, l'arrivée de Geiger à Cry-d'Err, la recherche d'un médecin à Crans, l'atterrissage de Geiger et du médecin, le transport du blessé.

A l'heure H., à Cry-d'Err, les appareils de télévision enregistrent la position de Crans sur les cartes de géographie par rapport au Valais et à la Suisse. On montre la vie de la station en hiver et les possibilités qu'elle offre aux sportifs. Par un temps splendide, il est possible de faire voir le panorama qui s'étend du Mont-Blanc jusqu'au Cervin et du côté des Alpes bernoises.

La caméra se fixe sur les pentes de la Bella-Lui où des skieurs évoluent. L'un d'eux descend dans la Combe de Cry-d'Err. Une avalanche est déclenchée et emporte le skieur qui est enseveli sous la neige. Les camarades du disparu entreprennent des recherches. Un homme s'est rendu à la cabane pour alerter le sauvetage. Geiger, à l'aérodrome, entend l'appel, saute dans son « Piper » et, quelques minutes après, il atterrit à 2.263 mètres. De l'avion, sortent un sauveteur, un chien d'avalanche et le pilote. Geiger s'apprête à recevoir le blessé pendant que le sauveteur, avec l'aide des camarades du skieur, dégage ce dernier qui a été découvert par le chien. On se rend compte qu'un médecin est indispensable sur les lieux. Geiger est avisé et reprend l'air pour ramener de Crans le Dr Léon de Preux qu'il est allé quérir.

Sur les lieux de l'accident, le docteur fait une piqûre au blessé, puis des hommes transportent la victime dans l'avion de Geiger qui atterrit peu après à Crans où attend une ambulance.

Cet enregistrement a été couronné de succès. La réalisation était de Jean-Claude Diserens.

Geiger nous a dit qu'il avait pu agir dans d'excellentes conditions atmosphériques. Par-dessus une mer de brume, le soleil resplendissait et la vue s'étendait aussi loin que possible.

Du Luxembourg, de Bruxelles et d'un peu partout en Europe, des téléphones sont parvenus à Crans. Des experts affirmaient que toute la scène de sauvetage avait été suivie avec grand intérêt. Les images étaient parfaites.

Sans compter qu'il s'agit, en l'occurrence, d'une démonstration de sauvetage telle qu'il se pratique dans la réalité, on peut dire que le Valais touristique a connu un moment d'intense réclame.

Il était bon, toutefois, que les spectateurs de la télévision, en Europe, fussent orientés sur les conditions techniques et les difficultés d'un sauvetage par la voie des airs et aussi de l'extrême rapidité que représente l'intervention de Geiger en pareil cas.

f.-g. g.

Sur les lieux du « sauvetage »

Près de deux mille personnes ont escaladé dimanche, en cabine téléférique pour la plupart, les pentes du Bella Lui, pour vivre les émotions d'un sauvetage d'alpiniste en haute montagne.

Par une si belle journée, éblouissante en crescendo plus on s'élevait au-dessus du glacier miroitant, il ne pouvait y avoir de vrai malheur.

La répétition générale du simulateur de la catastrophe avait déjà donné pleine satisfaction aux téléviseurs, de sorte que la « première » ne pouvait manquer d'être une réussite.

Le grand travail a été de recréer une seconde fois en 24 heures, la montagne criminelle. La soirée du samedi et tard dans la nuit, les mains de la montagne ont entassé neige sur neige. A l'aube frileuse, le « Télé-Mont » pouvait présenter sa fière silhouette au soleil levant tout surpris de l'apparition du nouveau-né dans le berceau de la Raspille.

La matinée du dimanche connut une animation inaccoutumée. Des sportifs en masse naturellement, des citoyens en nombre, beaucoup de villageois et de villégiaturants : parmi eux, combien de papas, fort à propos avaient cédé aux instances des petits et les avaient amenés là-haut au royaume de la fée blanche.

Dès midi, une escouade de gendarmes avec bâtons de ski, canalisaient la circulation.

A Crans, pour calmer l'impatience de la foule qui prenait d'assaut le guichet du téléférique, Geiger, avec une délicate attention, surveillait l'interminable queue des passagers, jusqu'au moment où les dernières cabines se furent envolées.

Probablement, fit-il signe à Jupiter dont les fidèles artificiers, par un procédé qui demeure le secret des dieux, déclenchèrent l'avalanche meurtrière sous les yeux quelque peu sceptiques des spectateurs. L'imprudent skieur avait bien tiré son plan : il fut enterré ni trop, ni trop peu, juste assez pour que « Frick » bien stylé, l'eût flairé; de ses pattes, en une chaîne précipitée, il lui rendit aussitôt l'aspect du jour radieux. Dans quel état pathologique se trouvait l'accidenté? Le bulletin de santé, par la radio, nous en informera.

Pour le moment de bonnes couvertures enveloppent son corps meurtri qu'on allon-

ge sur la civière. Ainsi emmitoufflé, il restera quelques minutes, qui lui paraîtront des heures diront les journaux, jusqu'au moment où le ronflement salutaire, ou plutôt sauveur, lui annonce la bonne nouvelle : « Geiger est là ».

C'est le salut que des centaines d'accidentés, au désespoir, ont vécu, et que... beaucoup encore entreverront.

Le grand oiseau blanc frôle l'épiderme glacé et, en une caresse, passe dans la combe; sur la rondeur du tertre, il arrête son souffle... il ne bouge plus.

Un sauveteur, trop pressé, loupe un chrétien, mais ceux qui traitent la civière sur ski sont plus prudents, ils ont une vie humaine à sauver et le brave chien gambade. Joyeux du service rendu, il ne prend donc rien au tragique, le philosophe.

Moins de cinq minutes pour l'embarquement, et le Piper pétarade, court, glisse sur ses skis quelque cent mètres, sans crier gare aux skieurs qu'il survole déjà.

L'oiseau du salut connaît la route, on le suit jusqu'au Christ-Roi; alors il s'enfonce dans la nappe jaunâtre où Valère et Tourbillon font figures d'îles submergées.

E finita la comedia! Elle a instruit bien du monde; elle a démontré la précision avec laquelle agit notre pilote-samaritain, la sûreté de son vol, son élasticité.

On voudrait espérer que Geiger n'ait plus à voler que pour des « comedia ».

La sympathie qui a entouré Geiger durant cette journée, ponctuée par des acclamations, lui soit un réconfort, un hommage surtout pour tout ce qu'il a accompli au service des hommes. On ne cachera pas que lorsque son avion frôlait la foule, chacun voulait lui dire : « nous te savons brave, pour nous tu restes notre héros, tourne le dos aux caprices de la jalousie, va ton chemin en dehors de l'inéligence de la mesquinerie, Geiger, suis ton vol audacieux guidé par le grand amour du prochain. Conrad Curiger

MONTHEY

Une jambe cassée

En skiant dans la région de Neyres, le jeune André Mayre, âgé de 15 ans, s'est brisé une jambe. Il a été hospitalisé.

AROLLA

Blessé sur un chantier

Dans des circonstances qui ne sont pas encore nettement établies, M. Albert Mottier, fils de Dionne, a été sérieusement blessé alors qu'il se trouvait sur le chantier Bertol, Arolla. Il a dû être transporté à l'hôpital régional de Sion pour recevoir les soins du Dr Edouard Sierro.

A SAXON

Drôles de mœurs

Dans un café de Saxon, hier après-midi, un habitant de la localité, M. Pillet, 50 ans, parlait paisiblement avec d'autres personnes, lorsqu'un jeune homme s'approcha et se mit à l'invectiver. Il le frappa même à la tête, ce qui provoqua une plaie ouverte à une arcade sourcilière. M. Pillet se défendit et il s'ensuivit une bagarre que les autres clients de l'établissement tentèrent de calmer.

La police recherche le jeune homme qui s'est enfui. M. Pillet a dû avoir recours à un médecin.

SEMBRANCHER

Election du juge

On devait voter dans ce village pour élire le juge. C'est Monsieur Léon Voutaz (conservateur) qui fut élu par 100 voix contre 85 au candidat radical M. Louis Delasoie.

Le vice-juge est M. Laurent Favre (indépendant) qui recueillit 98 voix.

Elections complémentaires

A la suite des recours admis par le Conseil d'Etat, de nouvelles élections ont eu lieu à Loèche-des-Bains et à Sembrancher. Dans cette première commune, le nouveau président élu est M. Séverin Lorétan, hôtelier, qui a obtenu 60 voix. Le Conseil communal est complété par M. Guido Lorétan, qui a obtenu 75 voix.

A Sembrancher, le juge est M. Léon Voutaz, qui a obtenu 100 voix contre 85 à M. Louis Delasoie. Le vice-juge est M. Laurent Favre, seul candidat, qui a été élu par 98 voix.

Ceux qui s'en vont

A l'âge de 69 ans, est décédé à Massongex, M. Marius Cettou, père de Marc Cettou, conseiller communal. A Champex, est mort M. Emile Rausis, guide bien connu, âgé de 59 ans.

A Martigny, est décédé, à l'âge de 70 ans, M. Aloys Weyer, religieux de la Société de Marie.

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Chronique de

SION

Congrès des jeunes conservateurs et chrétiens-sociaux

Les jeunes conservateurs, et chrétiens-sociaux suisses ont tenu leur congrès annuel à Sion, sous la présidence de M. Laurent Butty, avocat à Fribourg. Les délégués ont examiné des questions d'actualité politique et pris position d'une manière positive sur trois importants problèmes dont la solution ne saurait attendre davantage. Es se sont prononcés d'abord pour l'introduction progressive du suffrage féminin dans notre pays. Ils se sont prononcés ensuite pour la mise sur pied immédiate par les autorités fédérales d'une loi sur les allocations familiales généralisées, tenant compte des différences démographiques des cantons par une péréquation intercantonale. Ils demandent enfin que les autorités fédérales prennent conscience de la réalité européenne et envisagent la collaboration de la Suisse dans les diverses organisations internationales.

Le congrès a décidé en outre de prendre une part active aux efforts des partis démocrates-chrétiens qui cherchent à renforcer la solidarité européenne.

Le bureau central a été composé comme suit : président, M. L. Butty; vice-président, M. Schnyder, de Soleure; secrétaire, M. Siegrist, de Lucerne, et caissier, M. Exer, d'Uri.

A TRAVERS



LE MONDE

WASHINGTON

Essai atomique en U.R.S.S.

La commission fédérale de l'énergie atomique a annoncé, dimanche, qu'un nouvel essai nucléaire avait eu lieu en U.R.S.S.

M. Lewis Strauss, président de la commission fédérale de l'énergie atomique, a précisé que les Soviétiques ont effectué un nouvel essai d'armes nucléaires dans le cadre d'une série qui a été reprise après l'expérience annoncée par les Etats-Unis, le 17 novembre 1956.

★ WASHINGTON. — Le président Eisenhower a commencé hier son second mandat de quatre ans à la Maison Blanche.

★ PARIS. — De hauts fonctionnaires de l'O.T.A.N. à Paris ont entrepris des efforts en vue de convaincre les membres de l'organisation atlantique de développer la défense civile.

★ NICOSIE. — Le couvre-feu a été imposé à Nicosie, dimanche soir, à la suite de nombreuses échauffourées qui ont opposé Chypriotes grecs et turcs.

★ TEL AVIV. — L'échange de plus de 5.000 prisonniers de guerre égyptiens détenus en Israël contre 4 prisonniers israéliens retenus en Egypte, commencera aujourd'hui.

★ GENES. — Le sultan du Maroc Mohamed Ben Youssef est arrivé à Gènes à bord du paquebot « Conte Biancamano », venant de Cannes.

TORSIA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SION